
Distribution des Prix - 1969 - Discours sur la réforme de l'enseignement

Numéro d'inventaire : 2015.19.108

Auteur(s) : Roland Vadelorge

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Période de création : 3e quart 20e siècle

Date de création : 1969

Matériau(x) et technique(s) : papier, encre

Description : 2 feuilles simples à petits carreaux, recto seul utilisé

Mesures : hauteur : 26,8 cm ; largeur : 21 cm

Mots-clés : Distributions de prix et livres de prix

Politique de l'éducation

Autres descriptions : Langue : Français

Pagination : Non paginé

Commentaire pagination : 2 p.

Lieux : La Madeleine-de-Nonancourt

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Mes chers enfants,

1969

Cette année scolaire qui devait être placée sous le signe de la réforme aura ~~provoqué~~ en notre petite région la marque de l'aménagement par la constitution du syndicat intercommunal scolaire mais aussi la confirmation d'une évolution importante de l'enseignement élémentaire.

Je voudrais tout d'abord dire aux habitants et municipalités de Droisy Parlatte et Hellewilliers que nous imaginons la peine qu'ils ont dû éprouver lors de la fermeture de leur école qui constitue dans les communes rurales l'âme du village.

Ce fait ~~tant~~ ^{inéluctable} nous avons souhaité que leur ulcération soit atténuée par notre souci de les accueillir au mieux dans notre collectivité.

Aussi pouvons-nous constater avec plaisir en cette fin d'année scolaire que les élèves des deux écoles fermées se sont très vite sentis tout à fait chez eux à l'école de la Madeleine de Monancourt.

Nous avons étalli, dans le cadre de ce syndicat intercommunal scolaire, de modestes mais saines structures qui, sans prétention, peuvent, à l'échelon local, présenter l'exemple d'une mutation dans cette époque de mutations.

L'exercice de cette première année d'expérience permet d'espérer qu'elle se soldera par un résultat bénéfique au moins du point de vue pédagogique et de l'intérêt des enfants accueillis.

J'invite ceux qui pourraient à juste titre ^{regretter} Comme nous mêmes certaines habitudes du passé à réagir efficacement pour s'adapter au plus tôt aux exigences de l'évolution qui s'opère actuellement.

Ainsi, en ce qui concerne la réforme de l'enseignement nous sommes appelés à voir dans un avenir plus ou moins proche, mais certain, tous les enfants quitter l'école élémentaire à la sortie du Cours Moyen 2^e année - soit à partir de 10, 11 ou 12 ans.

Ainsi disparaîtront les classes de fin d'études et le certificat d'études.